

La réhabilitation du boulevard du Nord, le projet se précise



La réhabilitation du boulevard du Nord, le projet se précise

C'est sous la présidence du maire, Marie-Thérèse Broca-Lannaud, que s'est tenue le 13 janvier la réunion du Conseil Municipal. Les neuf délibérations qui étaient à l'ordre du jour ont été adoptées à l'unanimité.

La réhabilitation du boulevard du Nord a été le moment le plus débattu avec la présentation de l'esquisse du CAUE. « En effet, dans le cadre de valorisation et de développement du Bourg-Centre, ce projet est une action prioritaire pour la commune, le boulevard du Nord étant l'accès principal pour accéder à la future école maternelle », précise Marie-Thérèse Broca-Lannaud.

Cette dernière en dévoile les grandes lignes ou plutôt la première esquisse. Il s'agit de la mise en valeur paysagère de l'ensemble (plantations, mobiliers...), de l'aménagement en faveur de mobilités douces (cheminements piétons, prise en compte des cycles), de la sécurisation et mise en valeur des abords immédiats de l'école avec l'aménagement d'un parvis véritable espace et lieu de rencontre au quotidien, de l'aménagement d'espaces de stationnements paysagers tant pour les usagers de l'école que pour les commerces de proximité afin de conforter la dynamique du centre-bourg et la requalification de la rue Victor-Hugo et ses arcades qui fait la liaison vers la place principale et les commerces.

Concernant ce projet estimé à 433 500 €, celui-ci serait subventionné par l'État (DETR) à hauteur de 40%, le Conseil Régional d'Occitanie à hauteur de 30% et le Département à hauteur de 10%.

Parmi les autres délibérations à noter un vœu de soutien indéfectible à la demande d'une IRM pour le centre hospitalier de Condom.

Quant à l'accord pour l'implantation d'une armoire de coupure de réseaux électriques sur un terrain communal, le Conseil Municipal ajourne la demande d'ENEDIS estimant « qu'en face ce terrain il y a une haie paysagère, et plus haut un rond-point aménagé. Par conséquent, elle ne trouve pas opportun de mettre en place cette armoire à cet endroit ».

Enfin, un avenant concernant le marché de « Restructuration de l'école maternelle à Valence sur Baïse » sur le lot 1 « Gros Œuvres – Démolition » correspondant à des modifications des enduits extérieurs à la demande du maître d'ouvrage pour une plus-value de 5 704.50 € HT. Une prolongation d'enduit a été demandée pour une unité sur l'ensemble du bâtiment. L'ouverture de la nouvelle école maternelle est prévue au mieux après les vacances de février ou au printemps.